



Conditions spécifiques service « website express »

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Afin de clarifier la lecture des présentes, les Parties conviennent que les termes suivants ont la signification reprise ci-dessous. Les termes non définis au sein des présentes, auront la signification prévue au sein des Conditions Générales du Service MY ORANGE OFFICE

« Balises meta » : désigne des informations contenu dans les pages web qui servent à aider au référencement du site web sur Internet

« Client » : désigne tout client du Service Website Express.

« Contacts » : désigne des coordonnées que le Client conserve garder contenant nom, prénom, téléphone et adresses mails

« Hébergement » : Opération qui consiste à stocker sur un serveur les pages composant un site Internet afin de le rendre accessible aux internautes.

« Publication » : Mise en ligne du Site Internet créé ou de ses mises à jour.

« Site Internet » ou « Site Web » ou « Site » : désigne le site internet créé par le Client dans le cadre du Service Website Express.

« Tableau de bord » : Outil accessible à partir de l'interface d'administration du My Orange Office et permettant notamment de créer, d'activer et de mettre à jour le Site Internet du Client et d'en consulter les statistiques de visite.

« Website Express » ou « Service Website Express » : désigne le service objet des présentes.

ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes Conditions Spécifiques (ci-après « CS ») régissent le service de WebSite Express de MEDI TELECOM (ci-après « Service Website Express ») dans le cadre du service My Orange Office.

Les présentes CS ont pour objet de définir les modalités et les conditions aux termes desquelles MEDI TELECOM (ci-après « MT ») fournit à ses Clients le Service Website Express, ci-après défini. Les présentes CS complètent les Conditions Particulières (ci-après « CP ») du service My Orange Office.

En cas de discordance entre les stipulations des CS et des CP. Les stipulations des CP prévalent.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DU SERVICE

3.1 Le Service Website Express souscrit au sein des présentes permet au Client de bénéficier d'un outil de création et/ou modification de Sites Internet ainsi que l'Hébergement des Sites créés.

Chaque souscription permet au Client de créer et/ou modifier 1 (un) Site Internet et de l'Héberger. Les opérations de création et l'Hébergement sont indissociables, tout Site créé dans le cadre du Service Website Express devra être hébergé sur les serveurs mis à disposition dans le cadre du Service Website Express.

Le Service Website Express se décline en deux offres, l'Offre « Carte de visite » et l'Offre « Vitrine » telle que reprises au sein de la documentation commerciale.

ARTICLE 4 : FONCTIONNEMENT DU SERVICE

4.1 Identification du Client

Le Client accède aux outils de création et/ou modification de son site Web grâce à ses identifiants et mot de passe. Pour ce faire, il devra, à partir d'une connexion Internet, s'identifier sur le portail MY ORANGE OFFICE

Le Client reconnaît et accepte que l'ensemble des éléments permettant à ce dernier de s'identifier et de se connecter au Service Website Express est personnel et confidentiel.

Le Client s'engage à conserver secrets ses identifiants et mot de passe, et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Tout usage des identifiants et/ou mots de passe est fait sous son entière responsabilité.

En cas de perte ou de vol d'un des identifiants et/ou codes confidentiels, le Client devra informer

immédiatement MT. En toute hypothèse, l'usage desdits identifiants et/ou codes confidentiels demeure sous la responsabilité du Client.

Un onglet « Website Express », incluant des étapes et instructions (aide conceptuelle) permettant la création et/ou la modification de site web est mis à sa disposition sur le portail My Orange Office

4.2 Nom de domaine
Pour l'Hébergement de son Site Web créé à partir du Service Website Express, le Client devra indiquer un nom de domaine disponible, qui sera associé à son Site Web. L'indication du nom de domaine s'effectue dans l'outil principal du Portail My Orange Office www.myorangeoffice.com, étant précisé que cet outil ne peut servir à la génération automatique et l'enregistrement initial d'un nom de domaine mais uniquement à l'association d'un nom de domaine précédemment enregistré par d'autres canaux, le tout suivant les conditions applicables au service Nom de Domaine qui restent indépendantes des présentes.

Après toutes les étapes de création des pages du Site Web et de fourniture du nom de domaine opérationnel, ledit Site Web est rendu accessible dans un délai de cinq (5) jours ouvrés. Toutefois, ce délai n'est pas opposable à MT, si le nom de domaine proposé par le Client est indisponible, pour quelque raison que ce soit.

MT rappelle par ailleurs que l'efficacité de la présence sur Internet est en partie liée au référencement du Site Internet, qui n'est pas compris dans le Service Website Express.

Toutefois, lors de la création du Site Internet, le Client est invité à indiquer des mots-clés dans des « balises meta » pour favoriser l'affichage de son Site Internet dans les différents moteurs de recherche. Sur chaque page du Site Internet, sera systématiquement présent, un lien hypertexte vers les mentions légales du Client qu'il lui appartient de compléter et de mettre à jour afin de répondre à toute obligation d'identification qui lui incombe en qualité d'éditeur du Site Internet. Ce lien ne peut en aucun cas être supprimé.

ARTICLE 5 : HEBERGEMENT DU SITE INTERNET

Le Site Internet sera hébergé sur les serveurs de MT.

5.1 L'espace disque maximum autorisé pour l'Hébergement est de 400 Mo (quatre cent Mégaoctets). Ce volume correspond à l'ensemble des données présentes dans le répertoire et les bases de données du Client (page, image, etc.). Si le volume dont le Client dispose est atteint, il en sera averti par une alerte dans son Tableau de bord.

MT se réserve le droit de bloquer l'ajout d'éléments et de pages qui entraînerait le dépassement de l'espace disque alloué.

Les données présentes dans « L'Espace d'Hébergement » feront foi pour déterminer l'espace disque réellement utilisé.

5.2 L'Hébergement du Site Internet du Client est un Hébergement dit « mutualisé », du fait que les sites Internet de plusieurs clients sont hébergés sur le même serveur. En conséquence, tout non-respect des conditions applicables pourrait causer un préjudice non seulement à MT, mais également aux autres clients hébergés sur le même serveur ou sur d'autres serveurs de MT.

Le Client s'interdit de :

-modifier tout élément qui n'est pas strictement présent sur son répertoire ou d'accéder à tout élément qui ne lui appartient pas.

-s'introduire dans les systèmes de MT ou dans les systèmes ou sites internet d'autres clients.

5.3 Bande passante

MT dispose d'une bande passante totale qui sera allouée entre ses différents clients sans que la répartition ne soit fixée au préalable. En conséquence, la bande passante dont pourra disposer le Client variera en permanence.

Le Client s'interdit :

- d'utiliser une bande passante largement supérieure à la moyenne de la bande passante utilisée par un

site Internet de taille moyenne ;

- que son Site Internet génère, sans accord préalable et écrit de MT, une surconsommation de bande passante ;

- tout usage de la bande passante qui pourrait être considéré comme une gêne pour les autres clients hébergeant leur Site Internet sur les serveurs de MT ou pour MT elle-même.

En cas de non-respect par l'un ou plusieurs Clients des règles fixées en matière de bande passante ou d'espace disque alloué, entraînant une saturation des serveurs de MT, celle-ci ne saurait être tenue pour responsable du blocage de l'accès au Site Internet du Client (faufaitif ou non) ou tout autre dysfonctionnement.

ARTICLE 6 : ACCESSIBILITE DU SITE INTERNET DU CLIENT AVANT PUBLICATION

Avant sa Publication, le Site Internet est accessible à partir d'une adresse du type <http://myorangeoffice-wse.com>. Cette adresse est générée automatiquement lors de la création. Le Site Internet peut également être accessible à partir d'un nom de domaine dont le Client est titulaire, dès lors qu'il a établi ou fait établir, une redirection de ce nom de domaine vers son Site Internet.

ARTICLE 7 : DUREE

La souscription au Service Website Express n'est pas engageante et peut être résiliée à la fin de chaque mois.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU CLIENT

Le Client est l'éditeur de son Site Web, MT ne faisant que lui fournir des outils de création de celui-ci et un espace de stockage sur ses serveurs pour l'hébergement des pages dudit Site. En conséquence, le Client demeure exclusivement responsable de son Site Web, en ce compris tout le contenu qu'il pourra publier ou télécharger.

En sa qualité d'éditeur, il revient au Client de s'enquérir et se conformer à toutes les obligations légales qui lui incombent, de même qu'à celles liées à toute activité exercée à travers le Site Web, incluant toute réglementation étrangère éventuellement applicable.

Le Client reconnaît et accepte que le Service ne porte pas sur le contenu qu'il pourra publier, consulter, télécharger ou héberger via le Service Website Express. Ainsi, les contenus consultés, téléchargés, utilisés, hébergés, transmis et/ou reçus par lui ou par un tiers, le sont sous sa seule responsabilité. Par conséquent, le Client assume l'entière responsabilité, tant civile que pénale, attachée à ces opérations.

Le Client déclare être l'auteur ou disposer de l'ensemble des droits ou autorisations nécessaires sur l'ensemble des Contenu(s) qu'il publie ou héberge sur les serveurs ou qu'il utilise dans le cadre du Service Website Express.

Le Client s'interdit de publier ou d'héberger toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et/ou portant atteinte aux droits des tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers.

ARTICLE 9 : SECURITE DES DONNEES –SAUVEGARDE

Afin d'éviter la perte ou l'altération de ses contenu(s), le Client déclare avoir effectué une sauvegarde sur un support fiable et pérenne avant leur mise en ligne et leur partage.

Il appartient au Client de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres équipements, données et/ou logiciels, notamment de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le réseau de ses terminaux à quelque fin que ce soit et de procéder à des sauvegardes préalablement et postérieurement à l'utilisation du Service.